

avec envers EcoFlex™ Echo

---

## DESCRIPTIF PRODUIT

**Bruut** est une collection de **dalle de moquette plombante amovible** en velours tufté bouclé structuré en nylon sur envers acoustique en feutre EcoFlex™ Echo de dimensions 25 x 100 cm, type « Rupture » de chez IVC Group ou équivalent.

Elle possède un classement feu Bfl-S1 selon EN 13501-1 et une classe d'usage 33 pour trafic intense selon la norme EN 1307.

La collection propose de 12 différentes couleurs au choix.

Ce produit est composé de 100% Econyl® nylon 100% régénéré teint masse pour une meilleure tenue dans le temps et d'un envers acoustique EcoFlex™ Statera en feutre. Son **poids total est de 5295 g/m<sup>2</sup>**, son **poids de velours est de 780 g/m<sup>2</sup>** et son **poids de velours utile de 498 g/m<sup>2</sup>**. Son **épaisseur totale est de 8,7 mm**.

Structure : Tufté 1/12" pattern Perfect ; Densité : 132 080 points/m<sup>2</sup>

Il offre des performances acoustiques élevées :

**Isolation au bruit d'impact** (EN ISO 10140-3) :  $\Delta L_w = 31$  dB.

**Coefficient d'absorption acoustique** (EN ISO 354) : **0,30  $\alpha_w$**

## Environnement

**Ces dalles de moquette sont conçues et fabriquées en Belgique dans une usine certifiée ISO 14001, ISO 9001**

La collection Grit est composée de **59,5 % de contenu recyclé post & pré consommation** incluant notre envers EcoFlex™ Echo qui **contient du feutre avec 94 % de polyester recyclé** et une fibre Econyl® en nylon 100% régénéré.

Les déchets issus de sa fabrication sont réintégrés dans le circuit de fabrication et les **chutes propres** lors de l'installation peuvent être également recyclées grâce à notre **programme Recover\***. En fin de vie les dalles de moquette peuvent être recyclées en nouvelles matière ou réutilisées.

Elles sont conçues et fabriquées conformément au règlement européen **REACH** avec 0 matériaux lourds et 0 autres substances nocives telles que le plomb, le mercure ou le chrome.

Niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation : **classe A+**

Conformité aux exigences du **Green label plus GLP 100161**.

Le produit répond également aux critères **GUT** concernant les seuils de COV, les odeurs et les substances chimiques.

Bruut permet **23,8 % d'absorption des chocs** selon l'athlète artificiel (EN 14808).

## Mise en œuvre selon indications du fabricant Pose :

La pose et l'entretien doivent respecter les recommandations figurant sur notre guide d'installation. Le produit bénéficie d'une garantie de 15 ans minimum s'il est installé suivant les conseils de pose.

\*Après étude du chantier